

Ma situation me permet-elle
de percevoir **la Prime d'activité ?**

ÇA CHANGE
EN 2019

- > Plus de bénéficiaires
- > Jusqu'à 90 € en plus (selon les revenus)

J'AI +
DE 18
ANS

OUI

Nous vivons
en couple
et sommes
tous les deux
salariés

Je suis
célibataire
et salarié

Je suis
célibataire,
avec un enfant
à charge
et salarié

OUI

OUI

OUI



Je perçois le Smic
et le salaire de
mon conjoint est inférieur
à 1 700 € net (1,4 Smic)



Mon salaire
est inférieur
à 1 800 € net
(1,5 Smic)



Mon salaire
est inférieur
à 2 490 € net
(1,9 Smic)

Je vérifie si j'ai droit à la Prime
d'activité sur Caf.fr

